



NOTE D'INFORMATION

Réinscription par le web

2018/2019

Vous vous réinscrivez à l'Université Jean Monnet

Connectez-vous sur le site <https://reinscription.univ-st-etienne.fr>

Attention les dates de réinscription sont différentes selon votre niveau d'études :

- du 5 juillet au 29 juillet 2018 : 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} année de licence, 1^{ère} et 2^{ème} année de master
- du 23 août au 30 septembre 2018 : 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} année de licence, 2^{ème} année de master uniquement
- du 5 juillet au 29 juillet puis du 23 août au 2 décembre 2018 : doctorants – 3^{ème} cycle médecine

ATTENTION : vous vous inscrivez en Master1, une seule vague d'inscription du 5 au 29 juillet 2018

Avant de procéder à votre inscription, vous devez vous acquitter de la Contribution Vie Etudiante auprès du CROUS (<http://cvec.etudiant.gouv.fr/>) qui vous délivrera une attestation comportant un numéro que vous renseignerez dans les données personnelles de l'inscription en ligne.

Réinscription en ligne, mode d'emploi

- La durée d'une session d'inscription est d'environ **15 minutes**
- **Quel navigateur ? Mozilla Firefox ou internet explorer (*safari, google chrome, Edge fortement déconseillé*)**
- Contrôler soigneusement les informations saisies.
- Pour tout complément d'information ou tout incident survenu au cours de votre saisie, vous pouvez contacter une assistance téléphonique au 04 77 42 18 48 de 8h30 à 16h30 (sauf le week-end) ou au secrétariat de votre scolarité.

De quels éléments avez-vous besoin :

Avant de commencer, vous devez vous munir de :

- **Votre numéro d'étudiant** qui figure sur votre carte d'étudiant, sous la date de naissance
- Une **carte bancaire** valide.
- **ATTESTATION CVEC**

Attention

- Vous devez ensuite déposer vos pièces justificatives sur l'adresse suivant : <https://demat-pj.univ-st-etienne.fr>

De quels éléments avez-vous besoin :

Avant de commencer, vous devez vous munir de :

- **Votre numéro d'étudiant** qui figure sur votre carte d'étudiant, sous la date de naissance
- **La liste des pièces justificatives se trouve dans le mail récapitulatif de votre inscription administrative, vous pouvez également consulter cette liste sur <http://www.univ-st-etienne.fr/pjreinscriptions>**
- **Les pièces sont à numériser (pièce par pièce) au format jpg, pdf, jpeg, png**
- **La taille de chaque fichier ne doit pas dépasser 4Mo**

Lorsque votre dossier sera complet et traité

Le certificat de scolarité ainsi que le sticker **2018/2019** à apposer sur votre carte d'étudiant seront à récupérer dans votre scolarité